



NATIONS UNIES

 CONSEIL  
DE TUTELLE

UNTA 10/164


 Distr.  
GENERALE  
T/PET.10/164  
30 juin 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION EMANANT D'ERIKA RATHGEBER, PRESIDENTE DE LA LIGUE INTERNATIONALE DE FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTE, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

11 Lookout Avenue  
Dee Why. 2099 N.S.W.  
Australie

Le 12 juin 1980

Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y.

Monsieur,

La section australienne de la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté a appris que le peuple des Palaos est dans son ensemble pour l'auto-détermination et pour la constitution instituant une zone dénucléarisée qui a été adoptée à une majorité écrasante (92 p. 100) le 9 juillet 1979.

Nous pensons que les Etats-Unis d'Amérique devraient reconnaître le droit du peuple des Palaos de jouir de l'indépendance, de contrôler ses terres et sa vie et de rejeter l'établissement de bases militaires sur son territoire.

Nous sommes préoccupés car, alors que le peuple des Palaos a déjà voté à une majorité si écrasante en faveur d'une constitution interdisant toutes activités militaires et nucléaires dans les Palaos et leurs parages, du fait de l'opposition du Gouvernement des Etats-Unis, un nouveau référendum national va avoir lieu le 9 juillet de cette année sur cette même constitution.

Nous espérons que le Gouvernement des Etats-Unis s'abstiendra d'exercer quelque pression que ce soit sur le peuple des Palaos pour obtenir de lui qu'il vote contre cette constitution.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

La Présidente,  
(Signé) Erika RATHGEBER